

côte, les jours de la Toussaint, de la Nativité et de la Décollation de saint Jean-Baptiste, de l'Ascension, de l'Épiphanie, de la Fête-Dieu, de la fête de saint Étienne et aux cinq fêtes de la Vierge.

La seconde cloche Anne devait être sonnée à toutes les autres fêtes doubles et aux processions des Rogations.

Pour l'enterrement de l'archevêque, du doyen, de l'archidiacre, du précenteur et autres dignitaires, on sonnait la grosse cloche.

Pour l'enterrement des autres officiers de l'église, custodes, chapelains, habitués, chevaliers de l'Église, etc., la neuvième cloche.

Pour les simples chanoines, la quatrième cloche, *cymbalum*, terme qui, d'après le glossaire de Ducange, appartient au langage monastique et désigne la cloche spécialement destinée au service du cloître.

Pour l'intelligence de la requête du sacristain, nous devons ajouter qu'en effet la grosse cloche fut fondue en 1507, aux frais du chapitre, pour remplacer, sans doute, une autre de moindres dimensions; elle eut pour marraine Anne de Bretagne, femme de Louis XII. Malgré cela, on l'appelait Marie, peut-être à cause d'un ancien nom. En 1622, comme elle était fendue et discordante, on la fit refondre avec le même métal par Pierre Recordon⁴; elle eut pour marraine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII; c'est celle qui existe encore aujourd'hui; elle pèse trente-six milliers, du poids de Lyon, valant 13 onces 1/2 à la livre. Ses dimensions sont de cinq pieds et sept pouces en hauteur comme en largeur. On la trouve quelquefois désignée sous le nom de *gros sing*, de *signum*, signal; le nom qui a prévalu est celui de la *grosse cloche*. C'est ce que nous attestent non seulement nos souvenirs et ceux de tous les Lyonnais, mais encore une foule de documents où elle est désignée ainsi.

Depuis quelques années, on l'a affublée du sobriquet de *bourdon*, et cela même sur des affiches émanant de l'autorité ecclésiastique qui devrait être mieux instruite des usages locaux et moins prompte à adopter les usages du dehors. Ce mot de *bourdon* n'est même pas français en cette circonstance. En consultant à son sujet l'*Encyclopédie* et le *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1765,

⁴ V. les *Notes et documents sur l'histoire de Lyon*, par M. Péricaud.